



Mariage belge/algérien en france démarches

Par **samirahalim**, le **24/05/2008** à **22:21**

Bonjour, rnJe me présente je m'apel samira j'ai 28 ans je suis belge, j'ai vécu + de 15 ans en france et cela fait 1 ans que je vis en espagne. J'ai rencontrer un algérien de 29 ans en situation irrégulière, celui-ci est marié a une française d'origine algérienne mais suite a de nombreuses difficultés avec elle il a quitté le domicile conjugale, après controle il a été ramené a la frontière (récépissé périmé). Maintenant cela fait huit mois qu'on est ensemble et je compte repartir en france car aucun avenir en espagne pour moi. Nous aimerions vivre et nous marier ensemble en France, quelles sont les démarches a faire sachant que moi aussi je ne suis pas Française mais BELGE ? Je sais bien aussi qu'il faudra qu'il divorce ? mais ou est le mieux ? j'aimerais tellement que le temps passe vite ... Merci à vous

Par **angie26**, le **01/06/2008** à **00:39**

salut,rnrnje te propose de contacter la cimade:<http://www.cimade.org/> ou la gisti:<http://www.gisti.org/index.php> qui pourront te renseigner ou en tout cas t'aider.rnPour son divorce,il faudra qu'il le fasse enregistrer dans son pays,nous ça a duré 6 mois le temps d'avoir les papiers,d'enregistrer au pays(nous c'était le Maroc).rnJe serais à ta place,je me renseignerais au Gisti,à la Cimade et aussi en belgique rnhttp://www.guidesocial.be/_lesassociations/search.php?c=57rn<http://www.adde.be/index.php?option=> être est-il plus simple de se marier puisque tu as la nationalité?)rnavancez à petits pas,une chose après l'autre,et si vous vous sentez en sécurité en Espagne,ne bougez pas tant que vous avez réglé le divorce.rnMais ça n'est que mon opinion.rnJe vous souhaite bon courage,penses que chaque jour qui passe,un jour fait déjà parti du passé,hier,et qu'à l'instant même où tu viens de penser à ça,cet instant fait déjà parti du passé.

Par **samirahalim**, le **01/06/2008 à 11:26**

Merci beaucoup pour ton soutien, il a engagé la procédure de divorce en Algérie et c'est le mieux apparemment, j'ai eu quelques réponses sur un autre forum et effectivement le mieux est qu'on se marie en Belgique mais le soucis est que nous souhaitons vivre en France et plus exactement à Marseille. Il est préférable aussi qu'il reste en Europe sans ses papiers d'après plusieurs conseils. Je pourrais me marier en France aussi mais lors de la demande de titre de séjour il faut prouver que l'entrée sur le territoire est légale... Je reste un peu sur une impasse car pour ma part je repars complètement à zéro avec une petite fille de 4 ans à savoir que je n'ai aucun revenus et que je suis en Espagne car j'ai suivi le père de ma fille (en bref il paie tout et m'aide à la fin du mois en attendant que je me décide)... Voilà ta phrase finale m'a fait un grand bien. Je te remercie. A bientôt Samira

Par **angie26**, le **01/06/2008 à 13:07**

bonjour Samirahalim, je pense que tu devrais te renseigner en Belgique, pour savoir ce qu'ils exigent comme papier pour le mariage avec une personne "sans papier" et après fait de même en France. Je connais un peu pour la France: pour nous à Avignon, la mairie a refusé, ils nous ont dit de voir d'abord avec la préfecture. Pourquoi pas se marier en Espagne, puisque vous y habitez? ça sera peut-être plus simple? renseigne-toi sur les 3 pays, assos, forum et pèse le pour et le contre. Ensuite une fois que vous êtes mariés, ils ne peuvent plus trop lui faire quitter le pays. Une fois que vous serez marié, vous pourrez décider de régulariser la situation. Une chose importante: après le divorce enregistré, vous pouvez vous pacser sans problème en France, même s'il est sans papier, et au bout d'un an de vie commune, même avant le pacs, il aura droit à une carte de séjour vie privée (il faut se battre: nous on va au tribunal, alors que dans la loi ils doivent te la donner!) surtout vivez ensemble le plus tôt possible, si c'est pas déjà fait et gardez toutes les preuves que vous vivez ensemble: factures, quittances, bail, certificat d'hébergement... et commencez à établir des témoignages qui prouvent que vous êtes ensemble, que vous êtes un couple sérieux, que vous voulez vous marier... ça pèse aussi dans la balance pour la préfecture (il faut garder une photocopie de la carte d'identité de la personne qui fait une déclaration. Au niveau de ton choix, prends aussi en compte ton environnement (ami) ça aide beaucoup. C'est sûr qu'en France y a beaucoup d'aides. Si tu as d'autres questions, n'hésites pas. bis

Par **samirahalim**, le **01/06/2008 à 14:03**

Re, Merci beaucoup Angie, après avoir pas mal surfer sur internet j'ai 2 choix :
- Me marier en Belgique : Pas de problème avec un sans papiers mais il y a une enquête d'office et il faut justifier d'un domicile (en ce qui concerne les papiers c'est assez simple)
- Me marier en France : c'est possible sous réserve et pour obtention du titre c'est un peu compliqué puisqu'il faut justifier une entrée légale en France (alors là j'ai un autre problème puisqu'il est rentré légalement à la base il est marié à une française seulement elle lui a bloqué la procédure et lorsqu'il s'est fait contrôler il a eu une invitation à quitter le territoire) Il pourrait très bien dire qu'il est quand même rester en France et reprendre son ancien dossier en quelque

sorte. Bref toutes ces questions sans réponses ... Je suis assez indécise.rnrnEn ce qui concerne, l'Espagne se n'est pas très facile en plus j'ai la langue qui me bloque un peu .. mais je devrais me renseigner aussi.rnrnPour les amis que j'ai malheureusement ils sont très très peu .. La seule chose que j'ai c'est ma mère vivant aux alentours de Marseille et un père qui vit en Belgique dont je n'ai pas eu de nouvelles pendant 20 ans , en effet, je viens à peine de reprendre contact avec lui depuis 1 semaine un choc pour ma part...(j'ai appris que j'avais 6 demi-frères et soeurs alors que moi j'ai été élevé comme une fille unique)rnrnJe dois avouer que j'ai beaucoup plus d'avenir en France car j'y ai vécu pendant + de 15 ans et obtenu des diplômes afin de trouver un emploi plus rapidement , je sais aussi qu'en France je peux bénéficier de pas mal d'aide ... (d'autant que j'ai une fille de 4ans) rnrnVoilà merci beaucoup pour ton écoute.. J'aimerais connaître un peu ton histoire si tu veux bien.rnrnSamira

Par **angie26**, le **02/06/2008 à 21:45**

bonjour Samira,rnrnje suis heureuse de t'avoir apporté un peu de réconfort,je sais que ça fait du bien de se sentir soutenue.rnMoi et mon copain on s'est rencontrés depuis 1 an et demi,il ne m'a pas tout de suite parlé de sa situation,il ne voulait pas m'embêter avec ça,mais j'ai réussi à le faire parler.rnA l'époque je ne savais pas la difficulté qu'ont les immigrés pour rester en France.rnSa carte de séjour a été refusé car il a divorcé.rnAlors je lui ai proposé qu'on se marie mais il fallait déjà enregistrer le divorce au Maroc et ça a pris 6 mois!Après,la mairie n'a pas voulu nous marier et nous a dit d'aller voir la préfecture,chose qu'on n'a pas faite,heureusement!rnEnsuite j'ai cherché une asso qui pouvait nous aider et j'ai appelé la Cimade,qui depuis s'est occupé de son dossier,quel professionnalisme!la personne qui s'en occupe est vraiment adorable,elle comprend la situation et elle nous rassure car sinon,on ne savait pas comment faire!rnIl y a un mois 1/2 Abib a reçu un refus de carte de séjour et une obligation de quitter le territoire!rntu peux imaginer l'angoisse!rnOn a fait un recours gracieux à la préfecture,et également au tribunal.rnpuis il y a 15 jours,on a été convoqué à la préfecture,pour apporter des preuves nouvelles comme quoi on vit ensemble,le stress!rnet puis on attend...mais avec le tribunal on aura une réponse dans 2 mois max,donc ça devrait plus être très long!rnmais je ne sais pas comment font les personnes qui ne connaissent pas la cimade ou la Gisti,ça doit être très stressant moralement.rnC'est pour ça que j'essaye de donner un peu de mon temps pour transmettre les informations que je connais,pour apporter un peu de réconfort.rnvoilà,je t'embrasse et tiens-moi au courant!

Par **samirahalim**, le **02/06/2008 à 22:37**

Bonsoir Angie,rnrnMerci beaucoup ... Tu es aussi très courageuse.. Je n'arrive toujours pas à comprendre qu'on s'acharne sur des personnes qui s'aiment sous prétexte d'être étranger ..
CA SE PASSE DE COMMENTAIRESrnrnJe devrais être très prochainement dans la même situation que toi.. seulement lui divorce en algérie et que suite à la guerre d'Algérie il me semble qu'il existe des lois spécifiques avec la France.rnrnJe me dis qu'après tout ce que je lis sur internet concernant l'attente des conjoints (visa, regroupement familiale, etc...) j'ai de la chance de l'avoir avec moi...rnrnMerci pour les associations j'en tiendrais compte quand je serais sur place ;rnj'espère être vers le mois de juillet ou août sur marseille car je dois trouver appart, boulot, et surtout école pour ma fille de 4 ans.rnrnCourage pour la situation que tu vis, encore 2 mois pour la réponse du tribunal, tiens moi au courant..rnAu plaisir de discuter avec

Par **lili2008**, le **06/11/2008** à **19:55**

Bonjour Samira, je ne sais pas si ta situation avec ton homme s'est arrangée ou pas j'espère sincèrement que oui en tout cas sache que pour moi j'ai eu beaucoup de mal en france. Voilà, je suis française et j'ai rencontré l'homme de ma vie, il était en instance de divorce et on lui a retiré ses papiers, après plusieurs voir multiples recours avocat, association, etc... nous avons toujours reçu des réponses négatives et de plus on nous a refusé notre mariage de la il a un arrêté de reconduite à la frontière bref plus qu'un espoir... on n'a plus rien à perdre alors on est parti s'installer en Belgique, pour trouver un appartement tu mets même pas une heure de plus j'ai vite trouvé un super boulot je me suis inscrite en tant que résidente et au bout de quelques mois on s'est marié il y a eu une toute petite minuscule enquête t'inquiète pas c'est pas des détectives!!!! bref la police est super sympa ici et depuis on est très heureux je vais devenir bientôt maman et mon mari travaille ici en Belgique on t'aide beaucoup surtout si tu as des enfants encore plus qu'en France, moi je ne veux plus retourner là-bas. si tu as la moindre question n'hésite surtout pas!!!

Par **halema**, le **20/02/2009** à **15:18**

bjr samira voilà je suis française d'origine algérienne et d'abord je voulais te dire que ta situation me touche bcp cependant mon mari m'a quitté il y a 1 an tout rond, il n'avait pas les papiers et c'est grâce à notre union qu'il les a eus j'aimais bcp cet homme depuis notre rencontre il me faisait croire au bonheur, qu'il était éperdument amoureux de moi bien sûr les sentiments de mon côté ce sont installés et trois ans après mon départ depuis je n'ai plus de nouvelles de lui. aujourd'hui je ne suis plus une femme mon cœur a été brisé j'ai fait de la dépression sur dépression je commence à me relever petit à petit par la force de Dieu en lisant ton témoignage j'ai effectivement relevé bcp de coïncidences et j'aimerais savoir à quelle date tu as rencontré cet homme qui est je suppose l'homme de ta vie et d'où il vient d'Algérie merci de me répondre le plus rapidement possible et si tu as des questions à me poser je suis à l'écoute merci